

Historique Fels

La bibliothèque à destination de l'ensemble de la communauté universitaire, dite « de Fels », est encyclopédique et ouverte à tous.

Elle porte le nom du **Comte Edmond de Fels**(<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9029016h/f1.item>) (1858-1951) dont la générosité a permis la construction des magasins et de la salle de lecture du premier étage entre 1935 et 1937.

La bibliothèque de Fels conserve les 4/5e des collections de l'ensemble – soit 420 000 volumes – et constitue naturellement la tête du réseau.

Reflet de son temps



C'est dans l'acte de fondation de l'Institut catholique de Paris que la bibliothèque trouve son origine et son sens. En parcourant ses 12 kilomètres linéaires, on comprend la visée encyclopédique qui présida au projet universitaire initial.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Elle en a épousé les contours durant un siècle et demi, à mesure que les disciplines enseignées se modifiaient, que les Facultés ouvraient ou fermaient, que les publics changeaient. Les collections de l'ICP, celles de Fels, forment aujourd'hui un miroir dans lequel on peut suivre l'évolution des courants qui ont traversé la théologie, la philosophie et les sciences humaines. Elles font une large place à la manière dont l'Eglise catholique contribue à la recherche universitaire, à ses réponses aux défis politiques, éthiques et culturels.

Sur le plan de l'histoire des idées, c'est dans un contexte de crise qu'est née la bibliothèque : au lendemain de la Commune, dans les débuts controversés de la IIIème République. Positivisme, anticléricalisme, affaire Dreyfus et prémices des lois sur les congrégations, les sujets de discorde étaient nombreux.

D'abord constituée classiquement autour des humanités grecques et latines, des différentes branches des sciences religieuses et du droit, la bibliothèque avait dès le commencement une mission originale, placée à la croisée du scientisme et de la foi. On la

dirait aujourd'hui encore faite autant pour recueillir les témoignages de la pensée de son temps que l'héritage traditionnel des siècles, façonnée par cette confrontation permanente entre l'histoire, les faits, leur interprétation, leur représentation, dans la tension qui naît du dialogue entre esprit évangélique et esprit critique.

Fondation en 1875

Parmi les sujets qui passionnèrent cette fin si féconde du 19ème siècle, au premier chef, on trouvait la question de l'éducation et celle de l'enseignement supérieur.

La loi du 12 juillet 1875 que le Parlement vota assurait la liberté de l'Enseignement supérieur et ouvrait un avenir légal aux établissements privés. Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, réunit le 11 août ses confrères afin de jeter les bases d'une réflexion commune sur une université catholique. Les archevêques de Rouen, Sens, Reims, Tours, et les évêques de Meaux, Orléans, Chartres, Versailles et Blois étaient présents. On convint de l'utilité « d'aider les étudiants à acquérir les connaissances destinées à atteindre leur carrière, tout en évitant de subir dans leur foi les conséquences antireligieuses de l'Enseignement officiel. »

Ils décidèrent alors de fonder une université libre, comme l'avaient décidé un peu plus tôt leurs confrères de Lille, et comme l'autorisait en ces termes mêmes la loi. Le 6 octobre, ils décidèrent de l'appeler Université catholique de Paris. Après avoir songé à fonder une Faculté de médecine et une Faculté de théologie – mais ces projets n'étant pas réalisables dans l'instant – ils décidèrent de créer trois facultés.

Trois disciplines, donc, que la bibliothèque allait desservir, et qui décidaient de sa physionomie première : le Droit, les Lettres et les Sciences.

Les débuts des Facultés

L'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris, fut choisi pour organiser l'université : il en fut le premier Recteur, et à ce titre fut aussi le premier responsable de la bibliothèque. C'est sa signature qu'on trouve ainsi aux Archives, au bas d'un avis sur la bibliothèque. Un règlement datant de 1876 est aussi signé Ledein (1826-1906), qui fut Supérieur de l'Ecole Ecclésiastique des Carmes, et nommé le 10 novembre 1875 suppléant du Vice-Recteur, M. Conil.

On trouvait déjà dans ce texte, outre l'horaire très restreint de 13h à 15h15 (!), trois principes : « les Bibliothécaires seuls sont chargés de retirer les livres des rayons et de les y remettre », « on laissera sur la table, et à la place qu'on y aura occupée, les livres dont on se sera servi », et « le silence sera observé rigoureusement pendant les heures de lecture ». La bibliothèque interdisait alors le prêt à domicile, bien que cette défense ne s'appliquât pas « aux professeurs de l'Institut



catholique, aux directeurs du séminaire des Carmes, aux personnes munies d'une autorisation écrite du Recteur ». Rapidement cependant, les horaires évoluent : 8h30 à 11h30, 13h à 18h, 20h à 22h30 (manuscrit signé de Mgr d'Hulst, s.d.).

On décida d'installer l'université rue de Vaugirard, où se tenaient les cours de l'Ecole Bossuet, et d'employer la chapelle Saint-Joseph des Carmes pour les messes destinées aux étudiants. Une lettre pastorale du 8 septembre 1875, signée de 24 évêques, annonça le projet de fondation de l'Université catholique de Paris et lança la souscription. Ce fut un succès. Quelques temps après, le 17 novembre, la Faculté de droit ouvrait ses portes, et le 15 décembre, c'était au tour de la Faculté des lettres.

La Faculté des sciences connut plus de difficultés.

Le 15 mars 1876, après des inspections pénibles des laboratoires et des salles de cours, qui retardèrent la reconnaissance de la Faculté des sciences, et donc celle de l'université tout entière, puisque la loi exigeait trois Facultés, le gouvernement accorda enfin le titre d'université. Cela ne devait pas durer, le monopole de l'Université publique demeurant un thème sensible.

Ce n'était d'ailleurs pas le seul sujet de tension.

De son côté, le Saint-Siège insistait pour que fût créée une Faculté de théologie. Cependant il en existait une à la Sorbonne : on se contenta d'abord de créer une Ecole de théologie en 1878, mais l'intention était bien de l'ériger en faculté. Lorsque la loi du 18 mars 1880 interdit le titre d'université, elle contraignit l'établissement à porter le titre d'Institut catholique de Paris. C'est encore son nom aujourd'hui. On se contenta dès lors de rappeler l'intuition première dans la formule latine Universitas catholicae Parisiensis, dans le filigrane de ses diplômes et sur son sceau. Enfin, l'institution de la Faculté de théologie, avec ses deux sections de droit canonique et de philosophie, érigée en Faculté en 1895, compléta le tableau.

Déménagements divers

Bien qu'installée à ses débuts dans les combles de Saint-Joseph des Carmes, où sont aujourd'hui les Archives, la bibliothèque n'a aucun rapport avec les religieux qui menèrent là, durant deux siècles, une paisible vie contemplative. La bibliothèque qui comptait en 1875 un petit nombre d'ouvrages, 3656 pour être exact, les tenait tous de l'ancienne Ecole des Hautes Etudes Ecclésiastiques, dite Ecole des Carmes, qui préparait à la licence. Il est inutile de rechercher là, comme dans les fonds anciens de l'actuelle bibliothèque de Fels, les traces de l'ancienne bibliothèque conventuelle. Des 18 000 exemplaires réunis par les pères Carmes déchaux depuis 1613, il ne reste rien ici. Les confiscations révolutionnaires les ont dispersés parmi d'autres bibliothèques. L'histoire de cet ensemble documentaire, dont il subsiste à la bibliothèque de l'Arsenal le catalogue manuscrit, reste d'ailleurs à écrire.

Dès 1825, les évêques avaient constaté le besoin d'une grande institution de théologie. A l'initiative de Mgr Frayssinous, Charles X, le 20 juillet 1825, avait prescrit par ordonnance royale l'établissement à Paris d'une maison centrale pour les hautes études

ecclésiastiques. Elle préfigurait l'Institut catholique de Paris. Cependant Charles X proposait le Val-de-Grâce, comme Napoléon I^{er} avait fait en autorisant Mgr Emery à y installer son grand séminaire. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, crut bon de refuser ces murs mais non le projet : « il voulait cette Ecole à l'abri de toute intervention gouvernementale ». Il fonda en 1845 l'Ecole des Hautes Etudes Ecclésiastiques au 70 rue de Vaugirard, aux Carmes.

C'est au second étage du bâtiment en façade rue de Vaugirard que jusqu'en 1899 s'établit la bibliothèque, très vite contrainte dans ces locaux inadaptés. Elle quitte les lieux pour l'immeuble construit au 19 rue d'Assas en 1895, où les salles d'Huslt et Goyau, desservies par l'escalier en tourelle toujours existant, abritent la salle de lecture et les collections. En 1908, l'Abbé Marcel Langlois alors conservateur de la bibliothèque note que les 7 kilomètres de livres font « gémir les parquets ». Il faut repenser un plan d'ensemble, dans lequel un bâtiment destiné dès le départ à abriter une bibliothèque offre toutes les garanties de fonctionnalité et de durée. Les ambitieux travaux de rénovation sont interrompus et ne reprennent qu'en 1930-31, sous l'impulsion du Recteur Baudrillart et avec l'appui financier des donateurs, dont le Comte de Fels. Grâce à leurs efforts conjoints, une salle de lecture vaste et pratique et un magasin de 3500 mètres linéaires de capacité sont inaugurés le 28 juin 1934.

Innovations

Ce n'est encore qu'1/7^{ème} des étages qui est alors aménagé réellement. La guerre et le manque de moyens interrompent une nouvelle fois les efforts. Il faut attendre 1956 pour que les sous-sols, initialement prévus pour recevoir une armature métallique de trois étages, soient enfin pourvus par les « Forges de Strasbourg » d'un matériel de stockage. Celui-ci est encore en usage aujourd'hui. Ce sont près de 9 kilomètres linéaires qui sont alors dédiés aux accroissements futurs.

Mais l'Abbé Langlois prévoyait dès 1912 que l'avenir appartiendrait aux bibliothèques sachant se doter de départements spécialisés : ce furent ses lointains successeurs qui réalisèrent sa prophétie, le Père Antoine Salles et Henri Rochais. Ils assistèrent en janvier 1968 à la naissance de la BOSEB, dont les collections de la bibliothèque de Fels consacrées aux études bibliques fournirent l'un des noyaux primitifs. Etablie alors dans le bâtiment des Carmes, dans la salle voûtée en demi sous-sol, elle fit l'objet d'un chantier à part entière en 1995, lors de la création de la bibliothèque souterraine de Vernon. Ce fut à cette occasion que la salle du 5^{ème} étage de Fels fut créée pour répondre aux besoins des théologiens et philosophes, des chercheurs en particulier. Ces deux chantiers conjoints expliquent l'unité d'apparence du mobilier et de l'éclairage de ces deux équipements. La salle du 5^{ème} offre d'excellentes conditions de travail avec 16000 volumes en libre accès, une vue unique sur Paris, des places larges, un environnement silencieux.

L'adaptation permanente aux nouveaux usages de lecture et d'apprentissage a conduit la bibliothèque de Fels à lancer depuis l'an 2000 plusieurs chantiers à long terme.

En effet, il faut parvenir à la fois à augmenter le nombre de documents en libre accès, à faciliter le prêt à domicile, tout en assurant les capacités d'accroissement des magasins aujourd'hui remplis à 98%. La mise aux normes des conditions de conservation est une priorité, et les travaux entrepris tiennent compte de cette exigence. L'équipement en compactus mobiles du magasin des dons, en septembre 2014, a permis une extension de 400 mètres linéaires, liée à la climatisation du local. Cette solution d'intensification du stockage et de modernisation est la plus rationnelle. Elle permet, tout en maintenant un haut niveau d'acquisition d'imprimés, toujours nombreux à paraître, de les protéger et de les transmettre dans le meilleur état possible. En 2015-2016, ce seront 15000 documents qui déménageront dans le magasin de la rue de l'Abbaye, dégagant ainsi une place précieuse pour les dons et acquisitions.

Ces contraintes matérielles sont le prix à payer pour rendre le meilleur service aux lecteurs : la communication performante des documents en moins d'un quart d'heure, rendue possible grâce à la proximité des magasins. Il nous appartient de maintenir cette qualité de service, tout en offrant d'autres facilités : la bibliothèque pilote ainsi la **numérisation**(<https://bibliotheques.icp.fr/rechercher/collections-numerisees-icp>) et l'amélioration de l'accès aux ressources électroniques, afin de faciliter la recherche et l'apprentissage, notamment pour ceux des étudiants qui vivent loin de Paris, ou à l'étranger. La mise en ligne du **catalogue**(<http://ipac.icp.fr>), initiée en 1995 par Madeleine Colomb et poursuivie par Odile Dupont jusqu'à l'entrée dans le **SUDOC**(<http://www.sudoc.abes.fr>) en 2008, se poursuit aujourd'hui par des chantiers de récolement, de corrections de notices, de catalogage, ainsi que de rétroconversion du fonds ancien, qui sera achevée en 2016.

Le **projet Campus-2018**(<http://www.icp.fr/a-propos-de-l-icp/soutenez-l-39-icp/nos-projets/nos-projets-1435.kjsp?RH=VF>) intègre actuellement une réflexion sur l'aménagement futur de la bibliothèque, ses services et sa place au cœur de la vie étudiante.

Préfigurant les futures réalisations, la salle du 1er étage, dédiée aux Licences, fait ainsi l'objet d'un chantier de modernisation à la rentrée 2015 : deux nouvelles salles de groupe, une nouvelle banque de prêt, un accueil repensé, un espace impressions, des écrans plus larges et une offre documentaire rafraîchie.